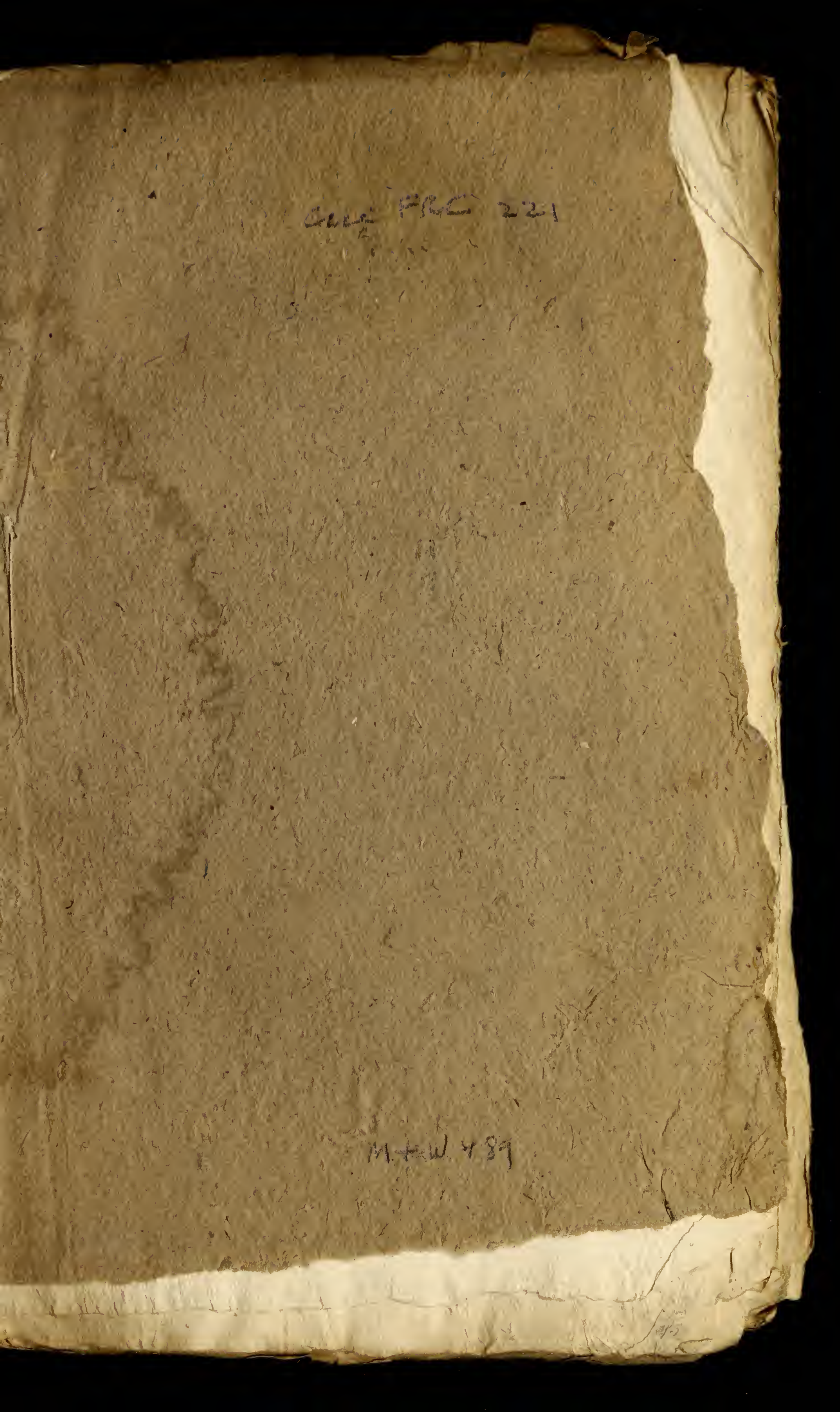

FRC 221
M.H.W. 489

ADRESSE AUX PROVINCES, OU EXAMEN DES OPÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Ils n'ont rien respecté, & ils veulent qu'on les respecte.

1789.



ADRESSE AUX PROVINCES.

MESSIEURS,

TOUS vos Députés vous assurent deux fois par semaines, qu'ils sont les régénérateurs de la France; que vous devez à leurs soins le bonheur dont vous jouissez, & celui qui vous attend; cependant les sages gémissent, & pas un ne daigne vous instruire; écoutez une voix plus courageuse qui vient vous parler le langage de la vérité, & vous peindre les hommes que vous avez honorés de votre choix.

Vous aviez dit à vos députés : rétablissez les finances; assurez les propriétés des citoyens contre la déprédation du fisc, & leur liberté contre les ordres arbitraires. Vos idées étoient simples & justes. Vous connoissiez les maux qui vous affligeoient, vous en indiquiez le remede; heureux si vos députés avoient pu croire que leur sagesse ne surpassoit pas la vôtre, & que le malheureux qui souffre est toujours le plus habile à indiquer ses maux!

Ainſi, pour les finances, vous aviez ordonné de combler le déficit par des économies, par des améliorations & même par des impôts. Vous étiez loin de penſer alors que ce déficit ne fut que 56 millions; vous deviez donc croire que cette plaie ſeroit facilement guérie, puiſqu'en la ſuppoſant bien plus profonde, vous en aviez indiqué les remedes certains.

En effet, le roi propoſoit, ſur ſa maiſon, une réduction de douze millions, qui la laiſſoit encore la plus brillante cour de l'Europe, ci. . . . . . 12,000,000 liv.

La maiſon de Monſieur, pouvoit être réduite à quinze cent mille livres, & la même ſomme donnée à M. le comte d'Artois, laiſſoit une bonification de plus de trois millions, ci. 3,000,000

Tout le monde indiquoit ſur les domaines engagés, une opération de dix millions; il ſuffiſoit de ſanctionner aux engagiſtes actuels, la jouiſſance de ces domaines pendant quarante ans, ci. 10,000,000

On pouvoit bonifier plus de

huit millions ſur la perception des impôts, ci. . . . . 8,000,000 liv.

Le clergé pouvoit ſe charger d'une ſomme de huit millions employée annuellement à des œuvres pies & indiquée dans le diſcours d'ouverture de M. Necker, ci. 8,000,000

La ville de Paris ſe feroit chargé de l'entretien du pavé, des lanternes, des ſpectacles, en détruiſant à ſon profit, l'exemption des droits d'entrée pour certains particuliers; c'étoit une bonification de douze cent mille livres, ci. 1,200,000

La taille des nobles & du clergé étoit évaluée à plus de huit millions, & leur vingtieme à plus de douze, ci. . 20,000,000

La capitation du clergé qui n'en paie point, celle de la nobleſſe qui en paie ſi peu, celle des privilégiés qui obtiennent toujours des indemnités, offroit un bénéfice de trois millions, ci. 3,000,000

On pouvoit ôter deux millions des pensions excessives, ci. . . . . 2,000,000 liv.

On pouvoit bonifier quinze millions sur la guerre, ci . . 15,000,000

Voilà quatre-vingt millions que la voix publique offroit, pour ainsi dire, à vos finances, c'est-à-dire, le déficit comblé, tel qu'il étoit du moins à l'ouverture de votre assemblée, & vingt-quatre millions au-delà.

Si on eût alors ouvert un emprunt de trois cents millions, à quatre pour cent, il eût été certainement rempli, puisque l'Angleterre, la Hollande, & même en France, les corps & les pays d'états, empruntent à ce même prix; ces trois cents millions employés à racheter les emprunts onéreux, donnoient encore une bonification de plus de sept millions, ci. . 7,000,000

Vous étiez donc alors avec un excédent de plus de trente millions de revenu, & cepen

dant vous n'aviez point augmenté les charges du peuple, puiſque vous n'exigiez que des contributions proportionnelles des riches qui s'y étoient ſouſtraits.

Alors en appliquant une ſomme annuelle de vingt millions en rembourſemens, vous faiſiez la loi à tous les capitaliſtes ; vous ouvriez un emprunt perpétuel pour reconſtruire à quatre ce qui étoit à cinq pour cent; & en ajoutant toujours à la caiſſe d'amortiſſement, les bénéfices faits par ces nouvelles conſtitutions, nous aurions vu la dette s'éteindre bientôt, & l'argent à trois & peut-être à deux & demi pour cent, comme en Hollande. Jamais empire n'auroit vu ſes finances dans une plus heureuſe poſition.

Il reſtoit encore une ſomme annuelle de dix millions qu'il auroit fallu conſacrer aux rembourſemens ſuſpendus par l'archevêque de Sens. Ce n'étoit pas ſans doute remplir toute juſtice, puiſqu'ils étoient bien plus conſidérables ; mais c'étoit faire pour ces capitaliſtes plus qu'ils n'eſpéroient; d'ailleurs, un grand nombre eût certainement replacé ſes fonds, & en autoriſant encore cette caiſſe à ouvrir des emprunts à plus bas intérêts, les amortiſſemens euſſent été plus rapides.

Le ſort de la gabelle & des aides étoit en-

core fixé par vos mandats; il falloit en laiſſer l'adminiſtration aux provinces qui les auroient conſervé ou converti en d'autres impôts; & en les appliquant à l'acquittement des rentes viageres, ils euſſent diminué chaque année, & cette certitude en eût rendu le fardeau très-ſupportable aux peuples.

Voilà donc ce qu'on pouvoit faire, ce que vous aviez ordonné qu'on fît pour vos finances; & voici maintenant ce qu'a fait l'aſſemblée nationale.

On a propoſé & décrété la juſtice gratuite, c'eſt-à-dire, une augmantation annuelle de plus de cinquante-un millions d'impôts; car cette opération ſuppoſe un rembourſement de plus de huit cents millions, dont l'intérêt eſt de quarante millions, & comme on ne poyoit pour les charges de magiſtrature, qu'une ſomme de treize millions, voilà bien vingt-ſept millions d'augmentation.

C'eſt n'eſt pas tout; il faut détruire les droits du roi ſur les arrêts & les actes de procédure; car tous les plaideurs ſavent qu'ils ſont bien plus chers que les épices : c'eſt pour le fiſc une perte de quatorze millions.

Il faut enſuite aſſurer des appointemens aux magiſtrats. Quelques foibles qu'on les ſuppoſe

pofe, on doit au moins les évaluer à 10 millions (1). Voilà donc en totalité une opération qui coûtera à l'état une impofition annuelle de 51 millions; & cependant, en rendant la juftice gratuite on laiffe les frais les plus onéreux, ceux des procureurs, des avocats, des témoins & des experts.

Les droits de centieme denier, de marc d'or fur les offices ; ces deux impôts qui n'atteignent point le peuple, font encore détruits par la juftice gratuite.

L'abolition du régime féodal anéantit la plus grande partie des bénéfices qu'on pouvoit faire fur les angagiftes des domaines du roi.

Les municipalités & les gardes bourgeoifes font devenus un objet très-difpendieux qui confommera plus que le produit des droits d'octroi.

Le clergé eft tellement réduit, que loin de bonifier fur ce corps, il faudra certainement une impofition pour le fervice divin.

La deftruction des droits feigneuriaux annulle, pour ainfi dire, les augmentations d'impôt qu'on pouvoit demander aux feigneurs.

La défertion de la plus grande partie de l'armée, le gafpillage d'armes, des chevaux, d'habits uniformes, fait par les déferteurs, compenfe

(1) Il y aura 80 cours fupérieures.

pour long-temps les bonifications qu'on pouvoit faire ſur le militaire.

La ſeule déſertion du régiment des Gardes exige un rembourſement de 8 millions, &, ce qu'on ne croira jamais, la ville de Paris a donné 1,200,000 livre aux Gardes-Françoiſes.

Cette armée de déſerteurs qui s'étoit jetée dans Paris, coûtoit 17,000 livres par jour pendant près de deux mois.

La nouvelle municipalité établie dans cette ville ne procure du pain qu'avec des frais énormes. On envoie moudre à douze lieues; on établit des moulins à bras où huit hommes, à 30 ſ. par jour, ne peuvent moudre que trois ſeptiers de grains. En un mot, la totalité des entrées ſuffit à peine aux frais de cette nouvelle adminiſtration (1).

La ville de Paris s'eſt encore emparée du produit de la poſte aux lettres; car, le déſordre conſomme tout. Dira-t-on que l'aſſemblée nationale n'eſt pas coupable de ce déſordre? Mais n'eſt-il pas la ſuite du ſoulevement de Paris; & n'eſt-ce pas elle qui l'a produit? Les principaux auteurs ne ſont-ils pas dans l'aſſemblée? N'a-t-elle pas fait en petit, dans toute les villes du royaume, ce qu'elle a fait en grand dans la capitale? N'eſt-ce pas elle qui a approuvé le peuple, lorſqu'il a

(1) C'eſt une perte pour le fiſc de 35 millions par an.

forcé les priſons des Gardes-Françoiſes ? N'eſt-ce pas elle qui a crié aux armes, ſous prétexte qu'on vauloit l'égorger, qui a répandu ces contes abſurdes, qu'on avoit mandé des canoniers pour tirer ſur les députés à boulets rouges, qu'on avoit mis des barils de poudre ſous la ſalle ? Que sais-je ! Tous les moyens les plus odieux ont été employés pour abuſer le peuple ; les couriers dans les provinces, la nouvelle des brigands ; tout le royaume, Paris à la tête, ne s'eſt révolté que pour elle, par elle, avec elle ; & on ne lui demanderoit pas compte de cette révolte ! Elle a tout vu & tout approuvé ; elle a refuſé de ſeconder M. Necker lorſqu'il cherchoit à rétablir le calme ; elle a dit qu'elle n'étoit forte que par la ſédition du peuple ; elle a avili le roi ; elle a donné l'exemple des proſcriptions ; elle a produit, elle a fomenté, elle fomente encore la ſédition ; & lorſque cette ſédition cauſe tous nos malheurs, elle n'en ſeroit pas coupable !

Les inquiétudes données à tous les citoyens ont cauſé des émigrations infinies qui ont prodigieuſement diminué le produit des impôts ſur les conſommations (1).

---

(1) Ainſi des inſultes faites à madame l'Infantado, qui conſommoit en France, environ 800,000 livres, dont

Le désordres des finances a rendu impossible toute conversion avantageuse des rentes, car il est notoire qu'on porte en pays étranger de l'or & de l'argent en nature, & on peut se flatter si peu d'emprunter à quatre pour cent, que le dernier emprunt, qui, par la facilité de donner la moitié en papier, offroit un placement à six pour cent, n'a pas pu se remplir.

---

plus de la moitié appartenoit aux pauvres, viennent de lui faire quitter le royaume, & l'ont ramenée dans sa patrie. Il est public qu'on ne compte plus à Paris que trois Anglois. La consommation de cette ville est diminuée de plus de 400 bœufs par semaine. Qu'on se rappelle en effet la quantité de fortunes immenses qui se consommeront aujourd'hui chez l'étranger. M. le comte d'Artois, madame la comtesse d'Artois, M. le prince de Condé, M. le duc de Bourbon, madame la princesse Louise de Condé, la suite immense de ces princes, M. le baron de Breteuil & toute sa famille, M. le maréchal de Broglie, M. le prince de Lambesc, M. le prince de Vaudemont, M. le président d'Aligre, M. le prince de Monaco, Madame de Polignac, M. le duc de Luxembourg, M. le comte d'Escars, M. de Villedeuil, M. de Barentin, &c. . . . En un mot, il n'y a pas de jour où l'hôtel-de-ville de Paris n'ait signé plus de deux cents passe-ports : & soyez étonnés de la diminution des consommations de la rareté du numéraire & du nombre infini de pauvres.

« Les banqueroutes ſe multiplient à l'infini, perſonne ne vend, on a contremandé toutes les demandes faites aux manufactures de Lyon; le fiſc perd tous les droits que ces marchandiſes acquittoient. »

La contrebande qui a approviſionné de tabac preſque toutes les provinces du royaume a diminué pour long-temps les produits de cette ferme.

« La gabelle & les aides ſont détruites partout. Les provinces qui y étoient ſoumiſes, ont acheté au plus bas prix leur ſel, & elles ſont fournies pour longues années. On ne ſauroit ſe flatter de remplacer ces impoſitions dans un temps où le commerce eſt mort, où les capitaliſtes envoient leurs fonds en Angleterre, où tous les riches fuient en pays étranger, & où le peuple étant ſur le point de manquer de travail, ſollicite des ſecours au lieu de pouvoir en offrir. »

La deſtruction de l'autorité royale a fait armer le peuple & a déſarmé la force publique. Les impôts ne ſe paieront donc pas? Car celui qui paie eſt armé, & celui qui fait payer ne l'eſt pas.

Les frais de l'aſſemblée coûtent déjà plus de cinq millions.

Les colonies ne veulent plus être ſoumiſes à recevoir la morue & les farines des mains de la métropole ; ainſi voilà deux branches immenſes de commerce détruites, & par conſéquent des pertes pour le tréſor royal.

L'ordre de Malte, ſi néceſſaire à notre commerce du Levant, déclare qu'il ne peut plus reſter attaché à la France, ſi on ne lui rend pas ſes dîmes.

Voici donc les opérations de l'aſſemblée nationale pour le rétabliſſement de nos finances. L'homme le moins verſé dans la connoiſſance de nos affaires & du crédit, auroit trouvé une bonification de plus de cent millions, & l'aſſemblée, en ſoulevant le peuple, a rendu très difficile, & dans pluſieurs provinces impoſſible la perception ordinaire des impôts ; elle a annullé en corrompant les troupes, les bonifications qu'on pouvoit faire ſur la guerre ; elle a empêché toute converſion des intérêts onéreux. Elle n'a pas pu fuire remplir un emprunt à cinq pour cent, & pas même à ſix. Elle a fait déſerter tous les étrangers & fuir hors de leur pays les plus riches conſommateurs du royaume ; elle a conſommé par ſes milices bourgeoiſes la totalité du produit des octrois ; elle

a prodigieusement diminué le produit des entrées de Paris, & fait consommer le reste par la nouvelle municipalité qu'elle a établie ; elle a entiérement détruit le commerce, cette branche la plus productive des impositions ; elle a fait sortir le numéraire du royaume, au point qu'il manque sur la place. Elle a reudu nécessaire une augmentation d'impôt de six millions par son fameux arrêté de la justice gratuite ; elle a presque nécessité la banqueroute, ou du moins la suppression des paiemens, & son génie n'a vu d'autre ressource que le désastreux expédient de la fonte de l'argenterie, qui a tant déshonoré M. Silhouette, mais celui d'imposer sur tous les citoyens l'énorme contribution du quart de leurs revenus ; & comment la payer cette énorme contribution ? Quoi ! dans la destruction de toutes les fortunes, lorsque le peuple a été ruiné par l'hiver le plus cruel & la cherté la plus excessive des grains, lorsque les seigneurs voient leurs droits détruits, & une partie de leurs châteaux brûlés, lorsque le clergé ne sait plus ce qu'il possede, c'est alors qu'on propose une imposition plus forte que la taille & les vingtiemes ! Je le demande étoit-ce-là vos ordres, ou quels hommes avez-

vous honoré de votre confiance !

Mais peut-être avez-vous cru que cette demande exorbitante ne vous avoit été faite qu'après avoir recherché toutes les améliorations possibles, qu'après avoir examiné les états de recette & dépense, qu'après s'être assuré du moins que c'étoit à la fois l'unique & le certain remede de tous les maux. Apprenez ce que les générations futures auront peine à croire ; l'assemblée n'avoit rien vu, rien examiné, pas un seul état n'avoit été mis sous ses yeux, de maniere qu'en vous demandant ce redoutable impôt, aucun de vos députés ne peut vous certifier qu'il suffira à nos besoins ; pas un ne sait si cette ignominieuse ressource de la vaisselle qui montre aux nations étrangeres le dernier état de la détresse, peut rétablir les affaires. Que dis-je ? l'assemblée a même défendu toute discussion sur la demande de cet impôt ; & par ce que M. de Mirabeau espere perdre M. Necker, si ce plan ne réussit pas, il a fallu l'adopter sans examen. Quel despotisme plus violent a été jamais exercé sur vos fortunes, & quel ministre auroit osé demander cette immense contribution sans en constater la nécessité ?

Voilà comment vos députés ont exécuté vos ordres

ordre pour le rétabliſſement des finances, & voici comment ils ont conſervé aux propriétés le reſpect dont vous leur aviez fait une loi ſi préciſe.

PROPRIÉTÉ.

Vous appelliez une propriété tout ce qu'on avoit acquis ſous la ſauve-garde des loix ; cependant on détruit le fief que vous poſſédiez à ce titre; vous croyez l'état de votre fils aſſuré par ſon bénéfice, on le lui enleve. Vous aviez un office de magiſtrature ; c'étoit à la fois votre fortune & votre exiſtence ; vos concitoyens ſe louoient de votre intégrité, de votre exactitude, & cette place acquiſe & méritée, il faut la perdre : car dans le déſordre de nos finances, vous ne vous flattez pas d'être rembourſé, & cependant vous ne pourrez la vendre, puiſque perſonne ne voudroit l'acheter.

Votre fortune étoit en droits ſeigneuriaux, & ils ſont détruits, car il ſuffit à vos redevables de vous dire qu'ils ſont un reſte ou un remplacement de ſervitude. Quelle propriété ſera donc ſacrée aujourd'hui, ſi toutes les lois ſont annullées, ſi les obligations les moins conteſtées

ſont détruites; ſi des députés, envoyés pour ſanctionner tous les droits, ont celui de les violer tous?

Jusqu'à préſent, lorſqu'on attaquoit vos propriétés, les cours faiſoient au moins entendre vos remontrances, & voilà une aſſemblée qui dépouille tous les citoyens & n'en ſouffre aucune; qui ne permet pas même au roi d'en faire; qui défend au pere du peuple de veiller pour ſes enfans, & qui le force de ſanctionner en aveugle des principes deſtructeurs de leurs fortunes & de leurs droits.

Vous aviez demandé que la nobleſſe payât comme les autres citoyens, elle y conſent; elle l'offre avec plaiſir, & on la dépouille.

Vous demandiez que vos ſeigneur habitaſſent leurs terres pour les enrichir, voilà qu'on les en éloigne, en détruiſant toutes les ſeigneuries.

Vous demandiez des réglemens ſur les dîmes, & on les enleve au clergé.

Vous vouliez qu'on rendît utiles les religieux en les employant à l'éducation publique, & on les chaſſe; leurs richeſſes étoient une véritable propriété pour les lieux qu'ils habitoient, & elle va paſſer dans les mains des rentiers.

Vous regardiez la religion de vos peres comme la plus chere de vos propriétés, & on a prêché publiquement le calvinisme dans votre assemblée.

Vos propriétés pouvoient à peine supporter les impôts qu'elles acquittoient, & on vous a mis entre la nécessité d'une banqueroute & celle d'une augmentation d'impôts fort au-dessus de vos forces.

Vous regardiez les colleges, les hôpitaux, les séminaires, en un mot, tous les établissemens publics comme une propriété sacrée; vos députés les ont dépouillés de leurs droits seigneuriaux & de leurs dîmes, c'est-à-dire, de la plus grande partie de leurs dotations.

En un mot, cette assemblée à qui vous aviez donné la charge spéciale de défendre toutes les propriétés, a cependant attaqué à la fois le fonds, le revenu & le mobilier : le fonds, en vous dépouillant de votre fief, de votre charge, de votre bénéfice, de votre terre; le revenu, en vous en imposant le quart, sans en constater la nécessité; le mobilier, en vous faisant porter à la monnoie toute votre argenterie & celle de vos églises.

Mais tandis qu'elle remplissoit si extraordinai-

rement vos ordres ſur le reſpect dû à vos propriétés, que faiſoit-elle pour vous rendre libres ?

Liberté.

Vos idées étoient claires ſur la liberté. Vous vouliez n'être reſponſables qu'à la loi & pouvoir faire tout ce qu'elle ne défend pas ; ainſi vous demandiez la deſtruction des lettres de cachet & de tous les moyens de vengeance perſonnelle que les miniſtres pouvoient exercer ; cette demande étoit juſte, & le roi, d'accord avec vous, s'étoit déjà exprimé comme ſon cœur le fera toujours.

Mais aviez-vous ordonné qu'on jetât l'alarme dans toutes les villes & bourgs du royaume, pour armer tous les citoyens les uns contre les autres ?

Aviez-vous ordonné d'envoyer des couriers pour vous annoncer des prétendus brigands qui n'ont jamais exiſté que dans votre aſſemblée nationale ?

Aviez-vous ordonné de débaucher toute l'armée & de faire des ſoldats autant de déſerteurs qui inquietent la capitale & vont certainement infecter les provinces ?

Aviez-vous ordonné qu'on abusat du nom du Roi pour envoyer de prétendus ordres de sa part afin de piller & brûler les maisons des Seigneurs & des Religieux ?

Aviez-vous otdonné qu'on mît à mort des citoyens sans aucune forme de procédures ?

Leur aviez-vous donné la premiere idée du jeu de la lanterne ?

Aviez-vous ordonné à un petit M. Barnave de dire au milieu de l'Assemblée qu'il ne falloit pas s'occuper des fureurs du peuple, parce que le sang qu'il versoit n'étoit pas pur ?

Aviez-vous ordonné qu'on fit de votre Roi un Roi de théâtre ; qu'on le fit passer sans gardes & comme un criminel, dans un double rang de cent mille homme armés, tous prêts à le tuer au moindre signal d'un de vos députés ?

Aviez-vous ordonné qu'on lui enlevât jusqu'à sa garde, & qu'on en fit la fable de toutes les nations ?

Aviez-vous ordonné qu'on assaillît son palais & qu'il fût pendant 24 heures entre la vie & la mort, lui sa femme, ses enfans & toute sa famille ?

Aviez-vous fait le complot de porter à Paris la tête de la reine, de vous précipiter dans son appartement, de vous baigner dans le sang des mal-

heureux gardes qui ont péri pour la ſauver, & avez-vous partagé la rage des forcenés lorſqu'ils ont appris qu'elle avoit échappé à leur fureur ?

Aviez-vous ordonné de tenir votre Roi dans les fers, & étoit-ce le prix que vous réſerviez au prince qui avoit rendu à la nation ſes premiers droits ?

Aviez-vous ordonné de retrancher à ce malheureux Prince ſes amuſemens les plus innocens : de ne lui donner d'autre garde que ſes Bourreaux, & d'autre occupation que celle des crimes qu'il a à redouter ?

Aviez-vous ordonné que la liberté fût telle qu'on ne pût voyager ſans un paſſeport de la ville de Paris ; qu'on fût arrêté dans tous les bourgs, conduit dans tous les hôtels-de-ville, & par-tout inſulté ?

Aviez-vous ordonné à vos députés de s'aſſurer d'une armée de brigands prêts à égorger tous ceux qui n'opinent pas pour des fureurs ?

Aviez-vous ordonné d'aſſommer M. l'Archevêque de Paris & de forcer les opinions à coups de pierre.

Aviez-vous donné des liſtes de proſcriptions où l'on inſcrivoit tous ceux qui ne vouloient d'autre liberté que celle des lois ?

Aviez-vous ordonné à vos députés de jeter l'effroi parmi tous les citoyens, de faire fuir les étrangers, de rendre fanguinaire la plus aimable nation de lunivers, & de faire jouer votre affemblée fur les théâtre des peuples voifins comme la farce la plus ridicule & la plus atroce ?

Aviez-vous ordonné de n'être pas fidele à vos mandats & de prononcer qu'on n'en devoit tenir aucun compte ?

Aviez-vous ordonné d'ôter aux lois toute leur autorité, aux tribunaux leur exécution, & de faire une coalition avec le palais royal, pour ne laiffer de force publique que celle de cet infâme lieu ?

Aviez-vous ordonné de faire tenir dans l'efclavage, depuis trois mois, M. le Baron de Befneval, avec une garde qui coûte à la ville de Paris 600 livres par jour ; & lorfque M. Necker, frappé de l'emigration de tous les riches du Royame, demanda qu'on rétéblît le calme & qu'on remît M. de Befneval en liberté ; avez-vous ordonné de ne pas écouter ce miniftre ?

Aviez-vous ordonné que la correfpondance de vos députés ne fût qu'une correfpondance incendiaire ?

Voilà cependant ce qu'on a fait, voilà l'ouvrage de vos députés, & graces à leurs foins,

il n'eſt pas un citoyen dont la liberté & la vie ne ſoient à diſcrétion ; il n'en eſt pas un qui ne ſacrifiât une grande partie de ſa fortune pour ſe trouver dans la poſition où nous étions il y a un an, & cependant ſi on avoit daigné lire vos cahiers & exécuter vos ordres, cet empire ſeroit parvenu à un degré de proſpérité, dont l'imagination ſe forme à peine une véritable idée. Oui, vos demandes furent raiſonnables; mais cette ſageſſe qui les dicta, n'a pas préſidé au choix de vos députés. Quels hommes, j'oſe vous le demander, avez-vous choiſis ! Tout ce que vous mépriſiez peu d'années auparavant; des jeunes gens à qui vous ne connoiſſiez pour talens que des fureurs, & pour expérience que de l'intrigue; des magiſtrats déshonorés par leur conduite, lorſque le deſpotiſme expirant cherchoit à ſe ranimer par l'établiſſement des grands bailliages ; des officiers de juſtice ſubalterne qui veulent détruire les parlemens pour profiter de leurs dépouilles ; des propriétaires qui fatiguent les campagnes de leurs prétentions, & qui occupés à rivaliſer avec leur ſeigneur, ne le ſont preſque jamais de ſecourir le peuple ; des prêtres crapuleux & d'une ſale ignorance ; des nobles toujours prêts à ſe tourner vers le puiſſant, & qui n'ont vu dans notre confiance que

des moyens de fortune ; quel ſentiment d'honneur, quelle fidélité à leurs devoirs, pouviez-vous eſpérer de pareils choix ?

Qu'eſt-ce, je vous le demande, qu'un petit Robeſpierre, qui n'étoit connu à Arras que par ſon ingratitude pour l'Evêque qui l'avoit fait élever ?

Un Mirabeau, échappé à la corde, mais jamais à l'infamie, & dont le nom ſeul eſt une groſſe injure ?

Un Prince qui n'a jamais été connu de vous que par ſa crapule, ſon amour de l'argent & ſon inſouciance de l'opinion publique ?

Un Pethion de Villeneuve, chez qui vous n'aviez pu diſtinguer que la confiance de la ſottiſe, & qui, vil inſtrument des factieux, eſt comme ces crieurs de la foire, que l'on fait aboyer à la porte des théâtres, pendant que dans l'intérieur on joue la pièce ?

Un Barnave, inſolent, fat, ignorant, à qui l'eſprit tient lieu de principes & de morale, en un mot ce qu'on appelle un drôle ?

Deux Lameth, cette famille jadis ſi intrigantes & ſi baſſe à la cour ; plats valets dans le temps de la ſervitude, & inſolens dans le temps de l'audace. Vous les verrez à la tête des

furieux tant que les fureurs meneront à la fortune ; vous les retrouverez dans les antichambres si elles sont encore la source des graces, & toujours intriguans par essence, se payer du mépris, par les places ou par l'argent ?

Un Castellane, perdu de dettes, qui crie contre le despotisme, & ne vit depuis plusieurs années que par des arrêts de surséance ?

Un Duport, dégoûtant de mauvaise foi, de subtilité & d'intrigues ?

Un Goupil de Préfeln, que vous aviez vu se traîner dans la boue du parlement de Maupeou & dans celle des grands bailliages ?

Un curé Grégoire qui, avec un autre curé Dillon, dispute de propos séditieux, & au lieu d'un ministere de paix, qui exige des talens & de la vertu, ne remplit & ne pourra jamais remplir que le rôle du' factieux ?

Un Cottin, qui n'étoit connu de vous que pour avoir opprimé ses vassaux, & que vous avez depuis cru populaire, parce qu'il vous a cent fois offert de remplir la Bretagne de carnage & de sang ?

Un Glezen, son digne émule, qu'on a vu aspirer a une place dans un comité formé pour punir de prétendues trahisons, la quitter lors-

qu'il a vu ſes confreres moins ſanguinaires que lui, y rentrer lorſqu'il l'a vu compoſé d'une maniere digne de ſon ame féroce, & dénoncer à la nation un citoyen vertueux que les ames honnêtes ont vengé, en vomiſſant le mépris ſur ſon vil dénonciateur ?

Un abbé Sieyes, que vous avez vu ſe déshonorer à l'aſſemblée d'Orléans, & qui, après avoir tenté en vain tous les moyens de faire fortune, eſt venu confondre les conditions pour voler & piller dans le déſordre ?

Un Clermon-Tonnerre, également mépriſé dans les deux partis qu'il a trahis & ſervis tour-à-tour; eſprit ſublime pour les petites choſes, & ſi mince pour les grandes, qui ſe croit digne de la fortune, parce qu'il eſt trompeur comme elle, & qui, envieux de tout, mais n'ayant que les petits moyens de ſa médiocrité, ne connoît l'ambition que comme les impuiſſans connoiſſent l'amour, par des inquiétudes & par la jalouſie ?

Un la Borde, riche de quarante millions volés à l'état, le financier de l'archevêque de Sens, alors le plus fidele ſuppôt du deſpotiſme, & qui, après s'être enrichi du ſang des malheureux, veut encore qu'on détruiſe pour lui les rangs où l'argent ſeul ne pouvoit pas atteindre ?

Un Gouy d'Arcy, qui, dans cette vile aſſemblée, n'a pas pu même éviter le mépris ?

Un marquis de la Cote, vil intriguant en Hollande, & l'une des principales cauſes de notre déshonneur dans les affaires de cette république. Incapable de ſe montrer au grand jour, n'ayant pour eſprit que de la fauſſeté, pour phyſionomie qu'un rire niais, pour talent que l'art de ſe taire, pour courage que celui de machiner dans les ténebres ; ſa force eſt celle du baſilic de la fable, dont les poiſons étoient mortels, lorſqu'on ne l'appercevoit pas, mais qu'il ſuffiſoit de regarder pour le terraſſer & le détruire ?

Un comte de C....., dont l'eſprit de travers eſt preſque paſſé en proverbe, qui ſe croit des idées neuves, parce qu'il les a fauſſes, & qui jouiſſant toujours de ſes heureuſes découvertes, porte dans le monde cette aimable ſatisfaction de lui-même, qui n'eſt pour le public que la confiance de la ſottiſe ; dominé par je ne ſais quelle manie philoſophique, il eſt, pour la vérité, ce qu'un petit maître de province eſt pour la mode, ne croyant l'avoir ſaiſie que lorſqu'il eſt parfaitement ridicule. Enfin, champion mal adroit de M. Necker, ſa peſante amitié ignore qu'on ne ſert pas ſes amis par l'ennui qu'on en donne, & que s'il eſt en général courageux de les défendre,

le ſeul point d'honneur des ſots eſt d'adorer dans le reſpect & dans le ſilence ?

Des Noailles, qui, comblés des bienfaits de nos rois, ſont devenus leurs perſécuteurs, lorſqu'ils ont vu qu'il y avoit plus à gagner dans l'ingratitude que dans la reconnoiſſance ?

Un Chapellier, maudit par ſon pere, mépriſé au barreau, ſans talens diſtingués, ſans principes, faiſant le mal, parce qu'il eſt l'oppoſé du bien, & obligé de cacher ſa médiocrité ſous des fureurs que ſon eſprit conçoit, mais que ſon ame de boue ne ſauroit pas même éprouver !

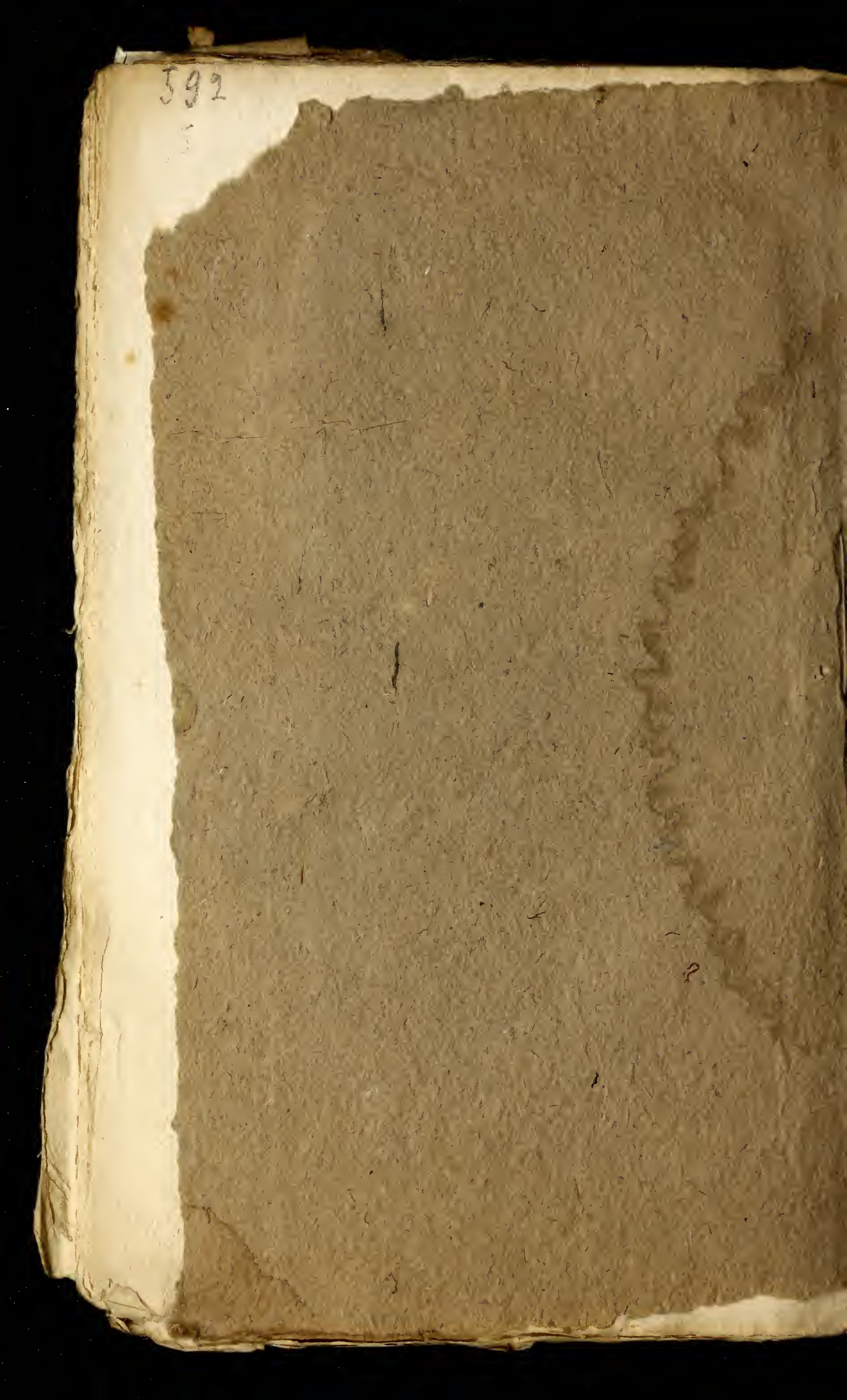
Un Reubell, un Lavit, un Buzot, un duc d'Aiguillon, un Coroller, un Biozat, &c. &c. &c. mais c'eſt trop ſalir ma plume de ces noms avilis qui ne rappellent que les fureurs & la baſſeſſe, & qui, comme les bourreaux, ne peuvent être appellés que lorſqu'il faut répandre du ſang ?

Que pouvions-nous attendre de tels hommes ? N'oubliez pas le mot du roi, lorſqu'il apprit vos malheureux choix : « *qu'auroit dit la nation, ſi* » *j'euſſe ainſi compoſé les notables ou mon conſeil ?* » Envoyez des fideles émiſſaires qui ſoient témoins de leurs efforts pour perdre la choſe publique ; qu'ils voient par quelles fureurs cette aſſemblée ſe déshonore ; par quelles intrigues ces tribunes

ne ſont remplies que d'hommes vendus ou de femmes à tête perdue ; apprenez que la vérité n'arrive pas juſqu'à vous. Ils ſe ſont emparés de tous les moyens de la faire connoître. Cette liberté de la preſſe, tant réclamée, n'appartient pas à celui qui pourroit vous détromper. Il en coûteroit la vie à l'auteur, à l'imprimeur, au colporteur aſſez courageux pour vous dire la vérité ; mais jugez du moins par les effets : voyez ce que vous êtes depuis qu'ils vous gouvernent & ce que vous étiez auparavant ; rappellez-vous quels ordres vous aviez donnés, le cas qu'ils en ont fait, & prononcez quelle peine méritent des hommes qui vous ont jetés au milieu de l'anarchie, qui ont fauſſé leurs ſermens, qui ont détruit toutes vos eſpérances, & qui attaquant tous les principes, vous ont plongés dans l'abyme ſans conſerver un moyen d'en ſortir. Je me trompe ; il en eſt un, mais il dépend de vous ſeuls. Rappellez ces indignes repréſentans qui ont oſé prononcer, qui prononcent encore tous les jours que vos ordres ne ſont rien pour eux. Révoquez-les, & envoyez à leur place des hommes ſages & éclairés. Que vos choix ne ſoient plus faits au milieu des intrigues. Dites aux nouveaux députés, comme l'ancienne Rome, dans les calamités

publiques, à ſes conſuls : *prenez garde qu'il n'arrive rien de malheureux à la choſe publique.* Que ce ſoit là toute leur miſſion ; mais qu'ils ſoient dignes de vos vertus. Le deſtin de la France eſt encore dans vos mains. Ce ſont vos choix qui ont fait le mal, que vos choix le réparent ; & ſongez qu'après les efforts que vous avez fait contre le deſpotiſme, il ſeroit lâche à vous de ſouffrir le plus abſurde de tous, celui que vous pouvez briſer d'un ſeul mot, & qui ne peut trouver que dans vous-mêmes le droit de vous opprimer.

FIN.


592